Zeitschrift: Curaviva : revue spécialisée

Herausgeber: Curaviva - Association des homes et institutions sociales suisses

Band: 4 (2012)

Heft: 3: La fin de la tutelle : les nouveautés du droit de la protection de l'adulte

Artikel: Hommage au président sortant de Curaviva Suisse : un grand merci à Otto Piller

Autor: Mösle, Hansueli

DOI: https://doi.org/10.5169/seals-813830

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 09.12.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

Hommage au président sortant de Curaviva Suisse

Un grand merci à Otto Piller

La dignité humaine au cœur de l'action, des compétences professionnelles et sociales, un engagement sans faille au service de Curaviva et des institutions sociales suisses: ce sont là les éléments majeurs qui caractérisent les années d'Otto Piller à la présidence de l'association faîtière.

Hansueli Mösle, directeur de Curaviva Suisse

Lors de l'assemblée des délégués de Curaviva Suisse du 20 juin dernier à Fribourg, Otto Piller a officiellement quitté son poste de président de l'association faîtière nationale sous des applaudissements nourris. Son départ met fin à une période de huit années riches en événements dans l'histoire de l'association. Otto Piller fut nommé à l'unanimité à la présidence de Curaviva Suisse lors de l'assemblée des délégués du 24 juin 2004 à Lucerne, succédant à Christine Egerszegi-Obrist, alors conseillère nationale argovienne PLR, aujourd'hui conseillère aux Etats. Il a alors repris les rênes d'une association solide, bien gérée et financièrement saine. Ancien député parlementaire socialiste, Otto Piller siégea pendant 16 ans au Conseil des Etats pour le canton de Fribourg, avant d'être nommé à la direction de l'Office fédéral des assurances sociales (OFAS) de 1997 à 2003. Il fit profiter la jeune association Curaviva Suisse de sa précieuse expérience et de ses connaissances acquises antérieurement au cours de son activité professionnelle et politique. Avec une conception claire de l'association faîtière forte et compétente, tant d'un point de vue technique que politique dans le domaine des institutions sociales, dont la voix devait être entendue à la fois par les autorités fédérales et cantonales, par les médias et l'opinion publique, il s'engagea très rapidement dans des solutions d'avenir.

Des déclarations engagées et passionnées en faveur d'une société digne.

Un fervent défenseur des résidents en EMS

Dans le rapport annuel de Curaviva de 2004, Otto Piller s'exprimait ainsi à ce sujet: «... Par le passé déjà, au cours de ma longue expérience en tant que représentant du canton de Fribourg au Conseil des Etats, mais plus particulièrement à mon ancien poste de directeur de l'OFAS, j'ai régulièrement constaté que les associations ne s'imposaient au niveau politique et n'étaient prises au sérieux par les décideurs que lorsqu'elles défendaient leurs intérêts d'une seule voix, avec compétence et cohésion au niveau national. Je suis donc fermement convaincu que les associations dans le domaine des homes doivent continuer à se regrouper en Suisse, ou tout au moins à coopérer étroitement dans le cadre d'alliances, non seulement dans leur propre intérêt, mais avec la ferme intention de défendre encore mieux et plus efficacement les intérêts et les attentes des résidentes et résidents de nos homes, dans un environnement marqué par une forte pression sur les coûts. Car l'être humain doit en fin de compte être au cœur de notre engagement et doit toujours pouvoir vivre dans la dignité – qu'il soit âgé, malade ou handicapé. Dans tous les cas, la dimension humaine ne doit pas être négligée dans notre pays, au cœur de tous les efforts de changements politiques que nous vivons actuellement.»

De telles déclarations, engagées et passionnées, furent et sont toujours propres au crédo et à l'engagement d'Otto Piller en faveur du bien-être des individus et d'une société digne. Elles traduisent également sa perspicacité et son dynamisme, par exemple lorsqu'il s'est agi de mettre en œuvre des processus de changement et des décisions nécessaires au niveau politique ou pour les besoins de l'organisation de l'association. L'individu dans toutes ses dimensions est toujours au cœur de l'engagement public et privé d'Otto Piller dans de nombreux domaines, et la dignité humaine est pour lui un indicateur

qui permet d'évaluer toute action. On comprend ainsi qu'au-delà de son action publique en tant que président de Curaviva Suisse, il ait toujours été à l'écoute des préoccupations des citoyens de la rue, des résidents des homes, mais aussi des directeurs de ces homes. Il a su établir un lien direct avec le terrain et écouter les voix qui s'élevaient de la base. Grâce à ses larges compétences professionnelles et sociales, il s'est aussi engagé personnellement pour nouer de bonnes relations avec les associations partenaires, les organisations cantonales et les autorités politiques, n'hésitant pas à jeter des ponts, étant à la fois un médiateur et un interlocuteur.

Tour de force présidentiel

Les qualités humaines d'Otto Piller ainsi que son sens aigu de ce qui était réalisable furent également bénéfiques à l'association faîtière, en particulier lorsqu'il fut question de donner à Curaviva Suisse une envergure nationale. A l'issue d'intenses négociations, et tout en conservant le principe d'une «association aux trois domaines spécialisés», une révision totale des statuts avec des adaptations des structures de l'organisation au niveau stratégique et opérationnel fut introduite au 1er janvier 2006, suivie de l'affiliation à l'association faîtière de toutes les associations cantonales d'EMS de Suisse romande. Ce fut un tour de force de la présidence Piller.

On ne peut clore cet hommage sans rappeler que c'est également à lui que revient le mérite d'avoir, tout au long de son mandat de président, présenté Curaviva comme une association de branche nationale majeure, et d'avoir su l'associer de façon active et constructive aux processus de décision parlementaires – la réforme du régime de financement des soins, la mise en œuvre de la nouvelle péréquation financière, les travaux législatifs sur la formation professionnelle, les révisions de l'assurance invalidité… Et cela, conformément à la profonde conviction d'Otto Piller: «Fidèles à notre modèle, nous mettrons tout en œuvre pour qu'à l'avenir également tous les êtres humains puissent vivre dans la dignité, de leur naissance jusqu'à leur mort. Jamais les personnes âgées ou handicapées ne devront être considérées comme une charge pour notre société. Notre Constitution stipule d'ailleurs clairement que ‹La force de notre peuple se mesure au bien-être des plus faibles›!»

Merci pour cette fructueuse collaboration

Cher Otto, alors que tu entames une nouvelle décennie de ta vie, tu viens de remettre tes responsabilités de président entre des mains plus jeunes mais tout aussi engagées. Avec toi, nous nous réjouissons que ton successeur à la présidence, le conseiller national Ignazio Cassis, puisse reprendre les rênes d'une association nationale solide et reconnue, qui fonctionne bien, qui est toujours aussi saine financièrement et dotée de collaborateurs motivés. C'est là finalement aussi l'expression et l'aboutissement de ton action généreuse et durable. A tous ceux qui ont collaboré avec toi au cours de tes huit années de présidence, tu as beaucoup donné à tous points de vue. Au nom de tes collègues du comité directeur, des conférences spécialisées, des membres de la commission de gestion et de la commission de recours, mais également au nom des responsables des associations cantonales, de la direction et de tous les collaborateurs de Curaviva Suisse, nous te remercions de tout cœur pour cette période traversée ensemble et pour ton formidable engagement pendant de longues années pour le bien de notre association et des institutions sociales de notre pays. Merci également pour ton esprit collégial et chaleureux et pour ton amitié. Nous espérons que ta santé te permettra de te consacrer désormais davantage à toutes tes passions, à commencer par ta grande famille. Dans cette perspective, nous te souhaitons plein de bonnes choses pour l'avenir, la joie, le bonheur et surtout la santé pour cette nouvelle tranche de vie! ●

Texte traduit de l'allemand

«Qu'il soit âgé, malade ou handicapé, l'être humain doit être au cœur de notre engagement.» Otto Piller, lors de sa dernière assemblée des délégués en tant que président de Curaviva Suisse.

Photo: Maria Schmid